

Assemblée générale du jeudi 14 avril 2016

Salle polyvalente LEB, Echallens ; 18h15

0. Préambule

L'assemblée générale a été précédée d'une visite de la Gare d'Assens, en chantier, et d'une présentation du développement fulgurant du LEB, ainsi que du projet de tunnel Lausanne-Chauderon – Union-Prilly, par MM. Daniel Leuba (directeur LEB) et Michaël Chatelan (chef de projet).

1. Bienvenue ; élection de deux scrutateurs

1.1 Membres présents

7 membres du comité et 12 membres (34 excusés). Voir listes des présents et excusés annexées.

1.2 Président de séance

Le président, Eric Loutan, préside l'assemblée.

1.3 Bienvenue

Eric Loutan ouvre la séance à 18h15 et souhaite la cordiale bienvenue aux membres présents. Il remercie le LEB pour l'accueil qui nous est réservé et la salle qui est mise à notre disposition.

1.4 Scrutateurs

MM. Eric Deschenaux et Michaël Chatelan sont désignés.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2015

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale de la citrap-vaud, du 23 avril 2015, a été remis aux membres avec la convocation. Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé sans remarque.

3. Rapport du comité

3.1 Rapports du comité et des groupes de travail

Eric Loutan a réuni les différents rapports établis par le comité et les responsables de groupes de travail dans une présentation qu'il commente :

- A. Réunions du comité
- B. Composition du comité
- C. Activités – Généralités
- D. Activités – Groupes de Travail (GT) et de réflexion (GR)
- E. GT Plan Rail 2050
- F. GR Riviera
- G. GT Ouest-Lausanne
- H. GT Lac Léman
- I. GT Lausanne
- J. GT Transports Régionaux et Horaires.

A. Réunions du comité

Le comité s'est réuni à 11 reprises en 2015. Depuis juin 2014 un bureau restreint, gérant l'administration courante, se réunit avant les séances.

B. Composition du comité

Président	Eric Loutan		
Vice-président	Pierre Bonjour		
Secrétaire	Didier Pantet		
Trésorier	Daniel Guillaume-Gentil		
Délégué CITraP CH	Pierre Hofmann		
Responsable du site internet	Nicholas Helke		
Membres	Matthieu Chenal	Maurice Decoppet	Yves Delacrétaz
	Antoine Jaquenoud	Daniel Mange	Pierre Seidel
	Laurent Trivelli.		

C. Activités – Généralités

- En matière de mobilité et de transports publics, la citrap-vaud est vue comme un partenaire sérieux, crédible et professionnel. Elle est souvent interrogée par des journalistes. Nous avons d'excellents contacts avec des professionnels des transports par le biais de nos groupes de travail, présentations, conférences et débats.
- Les relations sont étroites avec la CITraP Genève et la CITraP suisse, ainsi qu'avec d'autres associations poursuivant des buts semblables aux nôtres. Par exemple : la revue Transports romands, l'association Pro Bahn et sa revue Info Forum.
- Notre site internet « citrap-vaud.ch » est le lien indispensable entre les membres, les groupes de travail et le comité. De gros efforts sont consentis pour l'actualiser constamment.
- Eric Loutan décrit aussi les difficultés que rencontre le comité dans son fonctionnement : recrutement de nouveaux membres, conflits d'intérêts entre activité professionnelle et citrap-vaud pour certains membres professionnellement actifs.
- Malgré cela, le travail de la section est de haute qualité et l'effectif des membres est en légère augmentation, constante depuis plusieurs années.
- La citrap-vaud a organisé un débat sur la formation des ingénieurs en transports, le 1^{er} octobre 2015 au buffet de la gare de Lausanne. De nombreuses personnalités étaient présentes pour animer le débat qui a attiré plus de 60 participants. Il y a eu de nombreuses réactions dans la presse. Le travail se poursuit sous la houlette de la HEIG-Vaud.
- Les principales perspectives pour 2016 sont : la séparation entre les séances du comité et les présentations/conférences qui feront l'objet de « cafés de la mobilité » distincts et ouverts au public ; l'accroissement de l'activité des groupes de travail et de réflexion ; plus de réactivité sur l'actualité de la mobilité et des transports publics.

D. Activités – Groupes de Travail (GT) et de réflexion (GR)

Eric Loutan présente les divers rapports des groupes de travail qui seront disponibles sur le site « citrap-vaud.ch » en annexe au présent PV.

E. Groupe de travail Plan Rail 2050

Voir annexe.

F. Groupe de réflexion "Riviera"

Voir annexe.

G. Groupe de travail "Ouest-Lausanne"

Voir annexe.

H. Groupe de travail "Lac Léman"

Voir annexe.

I. GT Lausanne

Le GT a eu peu d'activité cette année par manque de disponibilité des animateurs. L'activité vient de redémarrer sous la houlette de Laurent Trivelli et Pierre Bonjour.

J. Transports régionaux et horaires

Antoine Jaquenoud est le nouveau responsable qui redynamise ce groupe depuis décembre 2015. Antoine a préparé une présentation de l'activité qui est jointe en annexe. Il est à la recherche de membres intéressés par ce GT. Prochaine séance mardi 31 mai.

4. Rapport du délégué à la CITraP suisse

Eric Loutan résume le rapport de Pierre Hofmann.

5. Rapport du trésorier

Daniel Guillaume-Gentil donne lecture de son rapport. Un tableau complet a été remis aux membres avec la convocation à l'assemblée de ce jour. Il est résumé ci-dessous.

5.1 Comptes 2015

Recettes	9 062.86
Dépenses	5 791.70
Résultat	+3 271.16

Nos principales dépenses sont dans l'ordre d'importance : Journal « Transports romands » (20%) ; conférences et débats (19%) ; cotisation à la faïtière (18%).

5.2 Bilan 2015

Actifs	17 476.94
--------	-----------

Notre effectif est de 181 membres aujourd'hui, avec une rotation de 15 arrivées et 12 départs en 2015.

6. Rapport des vérificateurs de comptes, approbation des comptes et décharge

6.1 Rapport

Alain Jaquet rapporte pour la commission de vérification des comptes : elle s'est réunie à Vevey le 10 mars 2016, les vérificateurs, MM. Alain Salanon et Alain Jaquet ont pu procéder à tous les contrôles qu'ils ont souhaité. Les comptes sont clairs et impeccablement tenus, ils ont obtenu les réponses à leurs questions. Le rapport conclut en recommandant à l'assemblée d'adopter les comptes 2015 tels que présentés.

6.2 Approbation des comptes 2015

L'assemblée approuve les comptes 2015, tels que présentés, à l'unanimité.

6.3 Décharge

A l'unanimité, l'assemblée donne décharge au trésorier de l'exercice 2015 et à la commission de son mandat.

7. Fixation du montant des cotisations 2017, budget 2016

7.1 Budget 2016

Daniel Guillaume-Gentil présente le budget 2016 validé par le comité, il se résume comme suit :

Recettes	9 220.-
Charges	8 300.-
Résultat escompté	920.-

L'assemblée adopte le budget 2016, tel que proposé, à l'unanimité.

7.2 Cotisations 2017

Le comité propose le maintien des cotisations actuelles, soit :

Membre individuel	35.-
Etudiant	20.-
Membre collectif	95.-
Option Transport romands en papier	+20.-

La CITraP Suisse pourrait décider d'une augmentation des cotisations 2017 à la faïtière lors de sa prochaine assemblée générale du mois de mai.

7.3 Décision de l'assemblée

Afin d'éviter une perte pour la citrap-vaud dans le cas d'une augmentation des cotisations à la CITraP Suisse, l'assemblée décide après discussion et à l'unanimité :

« Sans convoquer une assemblée générale extraordinaire, le comité pourra reporter sur les cotisations 2017 de la citrap-vaud une éventuelle augmentation de la cotisation que déciderait la faïtière ».

8. Election des membres du comité

8.1 Proposition du comité

Eric Loutan présente la proposition du comité pour l'élection. Tous les membres sortants sont candidats et partants pour poursuivre leurs fonctions actuelles.

8.2 Présentations

Pas de présentation dans l'assemblée.

8.3 Election

L'assemblée élit les candidats par acclamation. Le comité se compose donc ainsi dès ce jour :

Président	Eric Loutan	
Vice-président	Pierre Bonjour	
Secrétaire	Didier Pantet	
Trésorier	Daniel Guillaume-Gentil	
Délégué CITraP CH	Pierre Hofmann	
Responsable du site Internet	Nicholas Helke	
Membres	Matthieu Chenal	Maurice Decoppet
	Yves Delacrétaz	Antoine Jaquenoud
	Daniel Mange	Pierre Seidel
	Laurent Trivelli	

Le président rappelle que les convocations et PV des réunions du comité sont diffusés sur notre site et que les séances sont ouvertes aux membres.

9. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant

Les trois membres sortants de la commission 2015, Alain Jaquet et Alain Salanon, acceptent de poursuivre leur mandat pour l'exercice 2016, ainsi que Marc Dunant au poste de suppléant. Tous trois sont élus par acclamation de l'assemblée.

10. Divers et propositions individuelles

10.1 Propositions écrites

Le comité n'a reçu aucune proposition individuelle avant l'assemblée.

10.2 Assemblée générale de la CITraP Suisse

Maurice Decoppet informe que cette année l'assemblée générale de la faîtière nationale sera organisée par la section vaudoise le 21 mai prochain sur le Léman. Tous les membres de la citrap-vaud qui le souhaitent peuvent s'inscrire, le secrétaire enverra prochainement les formulaires d'inscription. La journée comprendra une visite du chantier de rénovation de « L'Italie ». L'assemblée et le repas se dérouleront sur « La Suisse ».

10.3 Remerciements

Le président remercie le LEB et la commune d'Echallens pour leur accueil et l'apéritif qui suivra l'assemblée.

Eric Loutan lève l'assemblée à 19 h 15.

Bière, le 25 avril 2016 / Didier Pantet

citrap-vaud

Communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Assemblée générale 2016

Rapports annuels des groupes de travail (GT) et de réflexions (GR)

Groupe de travail "Plan Rail 2050": rapport d'activité 2015

Après la parution et la diffusion en 2014 du rapport intitulé "Ligne ferroviaire nouvelle entre Genève et Lausanne", l'année 2015 a été consacrée à l'approfondissement du projet de la ligne en question, ainsi qu'à l'organisation de douze colloques dans le cadre des séances publiques «Plan Rail 2050».

Pour la ligne nouvelle Genève–Lausanne, nos travaux nous conduisent à préciser le cahier des charges de l'axe ferroviaire en question:

- L'étude exhaustive de Frédéric Bründler, intitulée «Trafic régional ferroviaire entre Coppet et Allaman, faut-il le remettre en service?», a démontré la supériorité du système actuel (réseau de bus avec rabattement sur les gares de Coppet, Nyon, Gland, Rolle et Allaman) sur toute variante de desserte ferroviaire régionale; on exclut ainsi le trafic régional sur l'axe Coppet–Allaman.
- Les simulations menées par Jean Vernet dans son rapport «Capacité Genève–Lausanne. Extension de l'offre & de l'infrastructure» du 25 juin 2015 démontrent qu'une ligne nouvelle Genève–Lausanne doit absorber tous les convois IC/EC et IR pour que la ligne historique puisse absorber sans modification majeure (donc sans 3e et/ou 4 voies) le trafic restant. Il en découle la nécessité de prévoir des connexions entre la ligne nouvelle et la ligne existante à Nyon et à Morges pour satisfaire la desserte des trains IR. Cette nécessité ouvre la porte à un possible étappage, au vu de l'existence des trois tronçons Genève–Nyon, Nyon–Morges et Morges–Lausanne.
- Une direttissima relie Morges à Lausanne via les hautes écoles. La suggestion de Frédéric Bründler (exposé «Une desserte des hautes écoles lausannoises par le réseau CFF» à la séance Plan Rail 2050 de la citrap-vaud du 28 octobre 2013) d'une ligne nouvelle entre Morges et Lausanne passant par les hautes écoles (avec station à cet endroit), et non par Renens, s'impose par le raccourci de ce tracé et par l'enjeu crucial de la desserte ferroviaire d'une ville nouvelle de 32'000 résidents, la 2e ville du canton de Vaud. Notre tronçon Morges–Lausanne passera donc par les hautes écoles, malgré une géologie difficile.

Daniel Mange

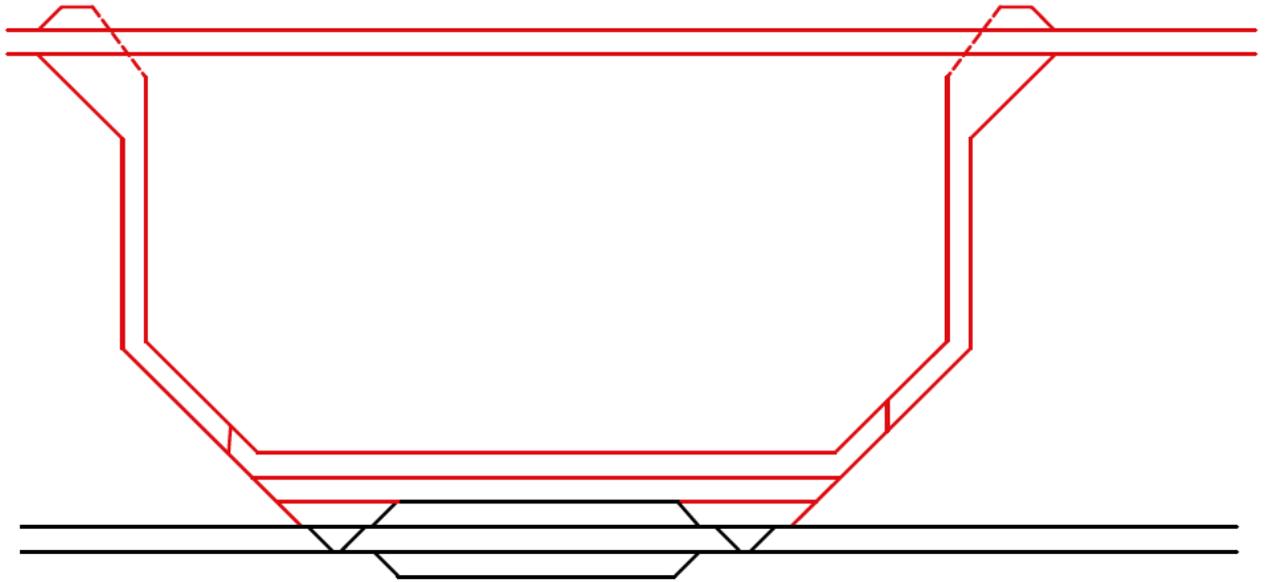


Schéma possible de la gare de Nyon avec ses raccordements à la ligne nouvelle (en rouge), selon Jean Vernet

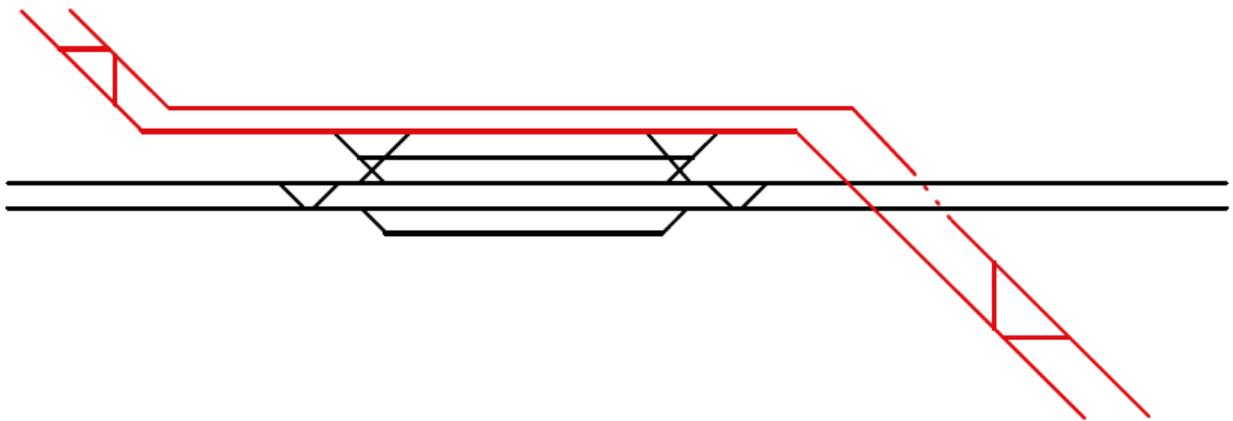
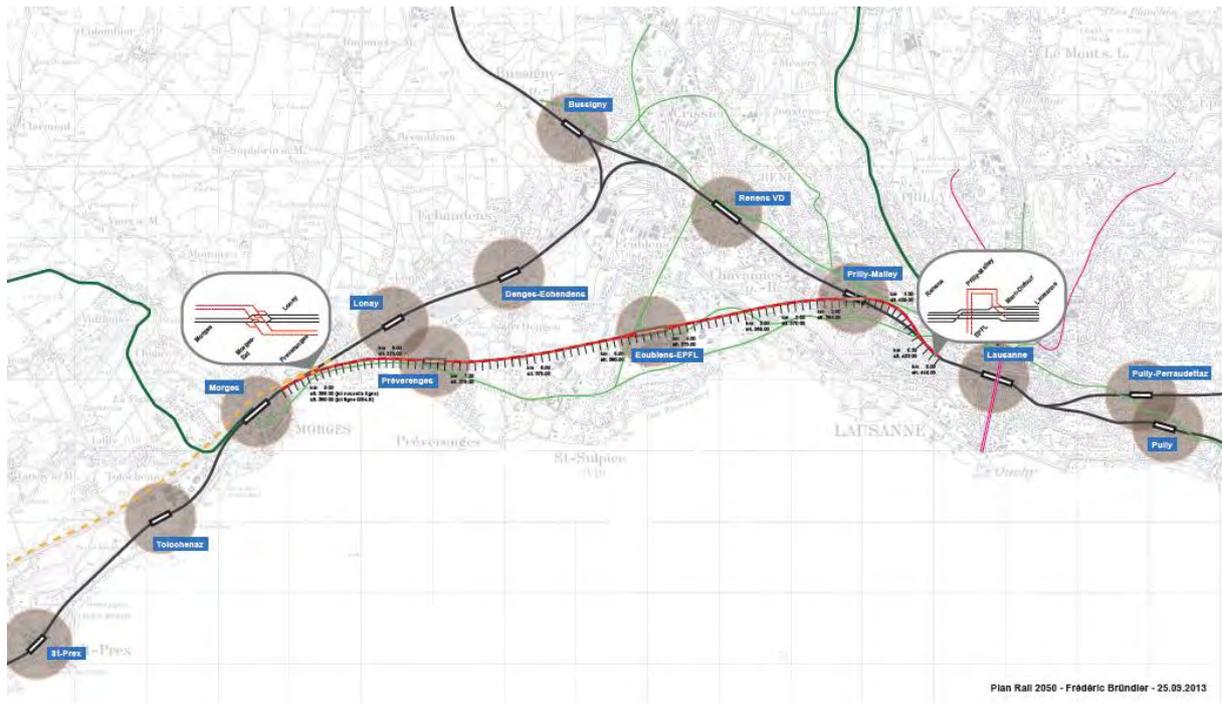
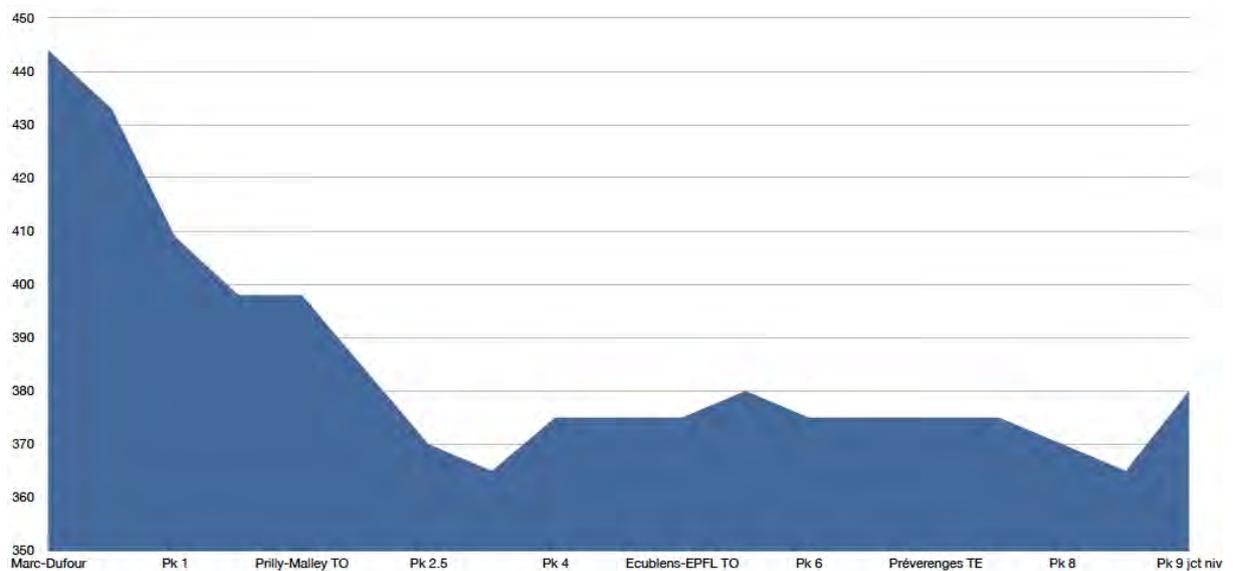


Schéma possible de la gare de Morges avec ses raccordements à la ligne nouvelle (en rouge) selon Jean Vernet



L'axe Morges–Hautes Ecoles–Lausanne (MHEL) selon Frédéric Bründler



Profil en long de l'axe MHEL entre Morges-Est et le pont Marc Dufour (Lausanne) via Ecublens, selon Frédéric Bründler

Activités du Groupe de réflexion Riviera (GR Riviera), d'avril 2015 à fin mars 2016

Au vu du nombre de réunions qu'il a eues depuis un an (aucune !), on pourrait penser que le GR Riviera a cessé ses activités. En fait, il n'en est rien : ce qui suit en témoigne et décrit les sujets qui l'ont occupé.

A) Hôpital Riviera-Chablais (HRC) et transport hectométrique

Cette année encore, deux des membres du GR Riviera ont représenté le GR et la citrap-vaud elle-même par son comité, en lien avec eux chaque fois que nécessaire. Ces deux personnes ont consacré beaucoup de temps et d'énergie au dossier de la desserte par transport public du futur Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.

Pour aider à comprendre le déroulement des événements de l'année écoulée, voici un résumé en 5 étapes des nombreux épisodes des années précédentes. D'autres informations figurent sur la page HRC du site internet de la citrap-vaud.

- a) **Dès 2009**, vu les décisions vaudoise et valaisanne de placer l'HRC à une distance d'environ 600 mètres de la ligne CFF du Simplon, le GR Riviera intervient à diverses reprises, essentiellement pour faire réaliser une **étude d'un transport hectométrique** – espèce d'ascenseur horizontal – entre l'HRC et une halte CFF, existante ou à créer.
- b) **En mai 2012**, accompagné par le GMC (Groupe Mobilité Chablais) et le CLE (Conseil lémanique pour l'environnement), le GR Riviera, agissant pour la citrap-vaud, obtient que le Grand Conseil vaudois vote (à l'unanimité) **un crédit complémentaire de 250'000.- francs pour une telle étude**.
- c) Sensible aux arguments de ces trois associations ou groupement et de l'ATE VD, le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard crée un **Groupe de concertation** chargé de coordonner les aspects de mobilité concernant l'HRC et les deux projets d'agglomération Rivelac et Chablais Agglo ; représentant la citrap-vaud une fois de plus, les deux mêmes membres du Groupe Riviera participent à toutes les séances de ce Groupe de concertation, présidé dès le début par la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite.
- d) **A fin 2014**, la citrap-vaud est la seule des associations concernées à être consultée sur la **1ère version d'un rapport** réalisé par un bureau spécialisé et portant sur la faisabilité technique d'un transport hectométrique pour l'HRC. A la demande de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes), la citrap-vaud lui fait part, via le Groupe Riviera, de remarques et demandes complémentaires à propos de ce rapport.

Une **2e version de ce rapport technique** voit alors le jour, communiquée **en février 2015** à nouveau à la seule citrap-vaud et dont les conclusions indiquent :

- I. sous réserve de deux vérifications qu'il faudrait encore faire, un transport hectométrique est possible au niveau du tracé et des correspondances avec les RER ;
 - II. les coûts estimés de construction (35 à 40 millions de francs) et d'exploitation (1,3 million de francs par an) ne se justifient pas vu le nombre maximal de passagers prévu (600 à 800 par jour), avec en plus la crainte que le transport hectométrique n'enlève des voyageurs aux bus prévus de toute façon, ce qui entraînerait une diminution de la demande et des recettes, donc de l'offre, sur certaines de ces lignes de bus.
- e) **en mars 2015**, les grandes lignes de la 2e version du rapport sont présentées lors de la 3e séance du Groupe de concertation, . A cette occasion :
- les deux membres du GR Riviera représentant la citrap-vaud font des remarques qui incitent la DGMR à réunir des délégués du bureau auteur des deux versions du rapport technique et des associations ATE, GMC et citrap-vaud ;

– le Groupe de concertation décide d'abandonner la poursuite de l'étude d'opportunité du transport hectométrique.

Voici maintenant l'essentiel de ce qui s'est passé depuis notre dernière assemblée générale :

- 1. en mai 2015**, aux côtés du GMC et de l'ATE VD, la citrap-vaud participe à la rencontre annoncée en mars. Décisions unanimes :
 - compléter le rapport technique (version 2) par un volet territorial et par un volet relatif aux autres aspects davantage qualitatifs pouvant influencer la décision sur l'opportunité d'un transport hectométrique ;
 - valider l'abandon d'une desserte de l'hôpital par un transport hectométrique lié à la ligne CFF du Simplon.
- 2. en septembre 2015**, la citrap-vaud reçoit le **rapport final de la DGMR sur un éventuel transport hectométrique**, comprenant un **rapport de synthèse** et un **rapport technique** ; ce dernier est constitué d'une *étude d'opportunité (version 2 citée précédemment, complétée)*, d'une *analyse territoriale* et des *considérations sur d'autres aspects*.
Sa conclusion : le projet est abandonné, en raison de coûts disproportionnés par rapport aux avantages et de la concurrence que sa réalisation pourrait faire aux lignes de bus qui doivent de toute façon être mises en place, mais dont la fréquence risquerait d'être nettement diminuée pour des raisons financières découlant de cette concurrence.
- 3. en octobre 2015**, une 4e et dernière réunion du Groupe de concertation confirme l'abandon de l'idée d'un transport hectométrique entre l'HRC et la ligne CFF du Simplon ; le rapport final sera conservé pour un éventuel usage ultérieur.
- 4. le 5 novembre 2015**, la citrap-vaud, une fois de plus par l'intermédiaire du GR Riviera, est présente à la conférence de presse tenue par la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite ; y sont présentés le développement de l'offre ferroviaire, la réorganisation des lignes de bus régionales, l'extension du tarif Mobilis et le plan de mobilité d'entreprise de l'HRC, ainsi que des chantiers et projets routiers dans le Chablais, notamment en vue de l'ouverture de cet hôpital.

Ce jour-là, le rapport final sur le transport hectométrique est rendu public.



***Finalemnt, rien de tel à Rennaz...
en tout cas prochainement !***

La citrap-vaud est satisfaite que cette étude ait été menée et d'une façon sérieuse, même si elle regrette que la solution du transport hectométrique soit abandonnée. On peut penser que

- **la conclusion aurait pu être différente si l'idée du transport hectométrique avait été prise en compte avant celle du prolongement de la ligne de trolleybus sur le tronçon Villeneuve – Rennaz, même si cette dernière y assure une desserte fine ;**
- **les interventions persistantes, mais constructives – ceci a été reconnu – , de la citrap-vaud dans ce très gros dossier ont éventuellement joué un rôle dans l'examen plus détaillé des transports publics de la région et dans leur réorganisation, dont la réalisation devra être suivie attentivement.**

B) Modification du nom de la gare de Puidoux-Chexbres



A fin 2015, deux conseillers communaux de Puidoux ont demandé que le nom de la gare de Puidoux-Chexbres perde le nom de Chexbres. Le GR Riviera leur a écrit pour les informer qu'en 2012 les municipalités de Chexbres et de Puidoux avaient répondu positivement à la même demande faite par le GR Riviera.

C) Horaires 2016 des transports publics de la Riviera

Comme chaque année, le GR Riviera a examiné attentivement les horaires 2016 mis en consultation publique en mai 2015. Cette fois-ci, il n'a pas été amené à formuler de demandes de modifications.

D) Travaux sur la ligne Lausanne-Villeneuve : interventions auprès des CFF

Travaux. Interruption Lausanne-Villeneuve.

Du 24 août au 4 décembre 2015, du lundi au vendredi, sauf lundi 21 septembre 2015.
De 21h00 à 23h38 dans le sens Lausanne-Villeneuve.
De 21h24 à 0h24 dans le sens Villeneuve-Lausanne.

Les trains des lignes S1 et S3 du RER Vaud Lausanne-Villeneuve ou vice versa sont supprimés et remplacés par bus.
Les trains Regio Express Lausanne-Vevay ou vice versa sont supprimés sans remplacement.

Peut-être suite aux deux interventions successives faites auprès des CFF par le GR Riviera, l'information aux voyageurs s'est nettement améliorée: les horaires des bus de remplacement et des trains circulant encore durant les périodes de travaux de longue durée sur ce tronçon sont à nouveau disponibles sur papier dès le 2 semestre 2015 et sont très clairs. Malheureusement, ces

horaires ne sont toujours pas disponibles sur internet dans cette même présentation.

Remarques

- Un membre de la Citrap, à l'origine de la création du GR Riviera mais l'ayant quitté depuis quelques années, toujours très attentif aux irrégularités dans le fonctionnement des transports publics de la Riviera, informe régulièrement le GR Riviera et le comité de ses interventions personnelles auprès des compagnies concernées. Merci à lui pour ces actions, toutes faites à bon escient et très bien argumentées, et pour la transmission de l'information à ce sujet.
- La demande faite il y a quelques années par le GR Riviera y est-elle pour quelque chose ? En tout cas, dès le 13 décembre 2015, l'abonnement général est valable sur l'entier de la ligne Montreux – Rochers-de-Naye, alors que précédemment il ne l'était pas sur le tronçon Haut-de-Caux – Rochers-de-Naye.
- Les pages de la rubrique *Riviera* du site internet de la Citrap sont en principe régulièrement mises à jour ; on y trouve des informations plus détaillées que celles figurant dans un rapport tel que celui-ci.

Pierre Seidel, 3 avril 2016

Rapport succinct 2015 du Groupe de travail « Ouest lausannois »

Concernant le volet « **Ouest lausannois** », les interventions du groupe de travail ont essentiellement concerné :

- le suivi de la requalification de la RC 1, étape II, entre le giratoire « Dorigny » à l'Est et l'avenue Forel, qui sépare les sites de l'UNIL et de l'EPFL, à l'Ouest. Le gros oeuvre se termine actuellement avec l'installation de l'éclairage public, et il ne restera plus que la pose du tapis définitif à réaliser en juillet / août. A noter que, de la sorte, la ligne TPM 701 Echichens - Morges - Préverenges - St-Sulpice - Bourdonnette disposera enfin d'une voie réservée presque continue dans le sens Ouest-Est entre le carrefour de Pré-Fleuri et Dorigny, ce qui constituait une demande formelle de la citrap-vaud. Le GT a aussi pris contact avec le Chef de projet du Service des routes de la DGMR pour un premier suivi de l'étape III entre le Carrefour Pré-Fleuri et le pont de la Venoge (inclus), qui a été présentée à la population des secteurs concernés le 17 mars dernier. A noter que la ligne TPM 701 devrait utiliser ce tronçon de la RC1 une fois qu'il sera réaménagé et ne plus passer par le centre de St-Sulpice, qui conservera toutefois le passage de la ligne tl 31 Renens gare sud - Venoge sud avec sa fréquence de 15 minutes, et qui pourrait passer ultérieurement à une fréquence de 10 minutes. Le dossier de cette future étape III devrait passer à l'enquête publique avant l'été ;





- le GT a aussi été sollicité par le dossier de la requalification de la RC 82 / Avenue du Tir-Fédéral entre le Carrefour Pré-Fleuri à St-Sulpice et l'entrée sud de la Galerie de Marcolet à Crissier, qui est actuellement à l'enquête publique. Il est néanmoins à relever que cet axe routier n'est pas utilisé par les tp, cette tâche étant évidemment dévolue, au moins entre la Route de la Sorge / EPFL et Renens, par le m1. Il n'est toutefois pas exclu que le « trou » qui reste entre Pré-Fleuri et la Route de la Sorge ne puisse être comblé après l'achèvement des travaux, peut-être et au moins partiellement, par la ligne tl 1 prolongée de la Maladière jusqu'à l'EPFL par la Bourdonnette. A noter enfin que les travaux se feront en deux étapes, la première entre le Carrefour Pré-Fleuri et le Pont bleu, puis la deuxième avec dit Pont bleu et jusqu'à l'entrée sud de la Galerie de Marcolet.

Certes, les sujets qui intéressent la citrap-vaud dans l'Ouest lausannois ne se limitent de loin pas aux axes routiers des RC 1 et 82 et à leurs dessertes par les tp, mais elle n'a pas eu l'occasion d'intervenir ailleurs dans cette région en 2015.

St-Sulpice, avril 2016

Maurice Decoppet

Rapport succinct 2015 du Groupe de travail « Lac Léman »

Concernant le **lac Léman**, le comité a été informé régulièrement, par le président du Groupe de travail soussigné, qui fait également partie du conseil d'administration de la CGN, sur l'évolution du dossier.

La « task force » réunissant la DGMR et la CGN côté suisse et les autorités du Bas Chablais du Département de Haute Savoie côté français a poursuivi son étude consacrée à l'ensemble des maillons de la « chaîne » de la mobilité entre le domicile et la place de travail du frontalier, que ça soit par les transports publics ou individuels pour atteindre les

débarcadères sur les deux rives, les places de parc à prévoir et surtout le type, la capacité

et la vitesse horaire à définir des futures embarcations destinées à compléter, puis à terme remplacer, les bateaux actuels, qui ont déjà effectué entre 25 et plus de cinquante ans de loyaux service. Un premier objectif à atteindre étant de passer de la cadence de 1h et demi à une cadence d'un bateau toutes les 45 minutes entre Ouchy et Evian, et ceci en maintenant la cadence à l'heure entre Ouchy / Morges et Thonon. Une nouvelle ligne Lugrin - Vevey/Montreux est à l'étude

- concernant la desserte touristique assurée par la CGN, les horaires sont restés pratiquement inchangés par rapport à 2014, ils sont jugés généralement satisfaisants et n'ont pas nécessité d'interventions de la citrap-vaud.

St-Sulpice, avril 2016

Maurice Decoppet

Groupe de Travail

Transports régionaux et horaires (GT TRH)

Le groupe de travail « Transports Régionaux et Horaires » (abrégé GT TRH) regroupe deux buts dans l'analyse des transports publics exploités et circulant dans le Canton de Vaud :

1. les transports régionaux et d'agglomération au niveau cantonal
2. l'horaire CFF en général, notamment le réseau express vaudois (RER VD).

Les réflexions portent aussi bien sur le développement du matériel roulant, la qualité des gares, que sur une offre de transports en relation avec les besoins des voyageurs en constante évolution.

Le premier but consiste à s'interroger sur l'offre actuelle et future ainsi que sur le développement des compagnies de transports régionaux sur l'ensemble du Canton de Vaud, aussi bien sur le rail que sur la route.

Les entreprises de transports suivantes feront l'objet de l'attention du GT TRH (liste non exhaustive) :

- groupe MOB (Riviera et Pays d'En Haut)
- groupe TRAVYS (Jura-Nord vaudois) avec la ligne ferroviaire Orbe-Chavornay (OC)
- groupe TPC (Aigle-Chablais)
- groupe MBC (Morges-Bière-Cossonay)
- groupe TPN Ville de Nyon et région) avec le NSTCM (Nyon-St-Cergue-La Cure-Morex),
- lignes régionales assurées par Carpostal, sur l'ensemble du canton.

Le second but consiste à analyser l'offre, l'organisation, et l'exploitation des horaires en relation avec les besoins des voyageurs afin, par exemple, de révéler la concordance avec le fonctionnement projeté du RER VD ou les lignes de bus régionales. En parallèle, l'offre « Grandes lignes » du canton sera analysée pour déceler les ruptures de correspondances entre le réseau vaudois régional et le réseau d'agglomération. Ces réflexions s'inscrivent dans la continuité des projets initiés par les acteurs de la mobilité, par exemple, dans le cadre du projet « Léman 2030 », ou lors de chaque mise en consultation des projets d'horaire des CFF.

A noter enfin que ce GT TRH n'englobe pas l'offre touristique et frontalière sur le lac Léman exploité par la CGN (voir GT Lac Léman spécifique).

Personne responsable du GT TRH : antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch 079/963.09.23.

Rapports 2015 des vérificateurs de comptes

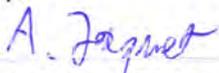
Réunis à Vevey le jeudi 10 mars 2016, nous avons vérifié les comptes de la Citrap-Vaud par sondage.

Nous avons constaté que les comptes étaient bien tenus et que toutes les pièces étaient disponibles.

Nous remercions M. Daniel Guillaume-Gentil, notre trésorier, pour l'ampleur de la tâche. Nous avons particulièrement apprécié la clarté de la présentation des comptes et la précision des réponses apportées à nos quelques questions.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2015 et de donner décharge au trésorier.

Alain Jaquet



Vevey, le 10 mars 2016

Alain Salanon

